

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 95 (2003)

Artikel: Les vestiges d'une bastide en bois du 14e siècle découverts sous les ruines du château de Rouelbeau à Genève
Autor: Terrier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les vestiges d'une bastide en bois du 14^e siècle découverts sous les ruines du château de Rouelbeau à Genève

Jean Terrier

Résumé

L'archéologie s'attache à dégager des structures qui s'organisent dans l'espace et évoluent au cours du temps. Ces traces généralement conservées dans le sous-sol, mais parfois encore visibles dans notre environnement immédiat, témoignent d'activités humaines dont le sens doit être restitué à partir de cette matérialité. Dans le domaine de l'archéologie médiévale, ce passage s'opère selon un processus interprétatif nécessitant un cadre de référence alimenté tant par le corpus des sources historiques que par l'accumulation d'un savoir issu des découvertes réalisées au fil du temps. Le petit article que nous proposons ici procède de ce type de démarche. Nous l'offrons au professeur Alain Gallay en gage d'amitié et en guise de modeste témoignage de reconnaissance pour son enseignement qui a sans cesse privilégié l'analyse du discours en archéologie.

Sur le territoire de la commune de Meinier, à quelque sept kilomètres du centre historique de la ville de Genève et sur la rive gauche du lac Léman, les ruines du château de Rouelbeau sont aujourd'hui enfouies au sein d'un îlot de verdure (fig. 1).

Les ruines du château de Rouelbeau

Ultime témoignage de l'architecture militaire médiévale conservé dans la campagne genevoise, ce lieu a toujours suscité l'intérêt de la population. Au début du 19^e siècle, les vestiges des constructions furent même assimilés à ceux de la villa royale où Sigismond fut couronné roi des Burgondes en 516 de notre ère. Par la suite, il fut clairement établi que ce site relevait du Moyen Age et les défenseurs du patrimoine demandèrent sa protection en 1921. Cette démarche lui conféra le privilège de figurer comme premier site classé au sein de l'inventaire des monuments historiques du canton de Genève. A cette époque, les ruines édifiées sur un

promontoire artificiel isolé au sein des étendues marécageuses offraient alors un paysage romantique au promeneur. Cette vision fut d'ailleurs immortalisée à plusieurs reprises par différents artistes (fig. 2), la plus ancienne œuvre conservée remontant au début du 19^e siècle.



Fig. 1 Vue actuelle sur les ruines du château de Rouelbeau dissimulées à l'intérieur de l'îlot densément arborisé et isolé au sein des terrains agricoles gagnés sur les anciens marais assainis au début du 20^e siècle.



Fig. 2 Alfred Dumont (1828-1894), « Patinage à la Pallanterie devant les ruines du château de Rouelbeau », 1870, huile sur toile, 85 x 125 cm (Genève, collection privée).

Le classement de la parcelle, comprenant l'assiette du château ainsi que l'emprise des fossés ceinturant la plateforme, fut accompagné de l'acquisition de ces terres par l'Etat. Cette mesure louable eut toutefois un effet pervers. Ainsi, ces étendues ne furent plus entretenues et la végétation se développa désormais sans aucune contrainte alors qu'elle était autrefois contenue par le bétail habitué à venir pâturer en ces lieux. Dès lors, et après un siècle de ce nouveau régime, une forêt prit place sur cet îlot mettant ainsi en péril la pérennité des ruines de Rouelbeau. Récemment, la réalisation d'un programme de revitalisation d'une zone marécageuse adjacente au site castral offrit une occasion unique pour la mise en valeur d'un patrimoine global alliant la culture et la nature. Il fut donc décidé d'entreprendre un vaste projet de restauration des

vestiges, précédé de fouilles archéologiques destinées à comprendre la genèse du château (fig. 3 et 4). Les interventions archéologiques réalisées par nos prédecesseurs n'ayant jamais débouché sur des résultats concluants, il s'avérait essentiel d'élaborer des hypothèses afin d'orienter les recherches futures sur le terrain.

Des références historiques

Les données historiques présentées dans cet article sont extraites d'un précieux rapport préliminaire établi par Matthieu de La Corbière (2001). On ne tiendra compte, ici, que des informations directement utiles à l'approche archéologique. Si l'on se réfère à la chronique du prieuré de Saint-Victor de Genève, l'édification du château de Rouelbeau fut achevée par le chevalier Humbert de Choulex le lundi 7 juillet 1318. Au cours de l'année suivante, Hugues Dauphin, sire de Faucigny, acquit cette bâtie qui devint sans doute le siège d'une châtellenie. Cette position fortifiée jouait alors un rôle stratégique de premier ordre en garantissant l'accès à la ville neuve d'Hermance, unique débouché sur le lac pour les seigneurs de Faucigny dont les terres formaient ici un étroit couloir délimité principalement par les possessions des comtes de Genève. L'histoire du château est quelque peu brumeuse pour les années qui suivent directement son érection, à une période où ses murailles ont certainement joué un rôle appréciable dans les luttes incessantes entre la coalition delphino-genevoise et le clan savoyard. Ainsi, bien qu'une source d'archive mentionne la destruction de la place forte par le comte Amédée V de Savoie qui s'en serait emparé peu après 1319, cette information est sujette à caution car la forteresse est



Fig. 3 et 4 Le flanc méridional des murailles du château avant l'intervention des archéologues et après une première campagne de dégagement et de consolidation des maçonneries.

toujours présente en 1334. A cette date, elle paraît bien être encore propriété du dauphin puisque ce dernier l'inféodera à nouveau au chevalier Humbert de Choulex le 5 mai de cette même année.

Afin d'éviter une fastidieuse énumération des événements historiques relatifs au château, il conviendra de focaliser sur deux informations qui sont essentielles pour l'étude des vestiges de Rouelbeau. La première revêt la forme d'une description mentionnant un château en bois consignée dans un acte établi le 21 avril 1339. La seconde concerne l'entrée en possession du Faucigny par le comte Amédée VI de Savoie le 5 janvier 1355, marquant ainsi la fin des hostilités entre ces deux maisons. Il est possible d'émettre deux hypothèses à partir de ces sources historiques. L'une consisterait à dire que le château primitif, qui aurait été édifié en 1318, n'est pas celui dont on admire les ruines actuelles, mais bien une bastide en bois remplacée par une forteresse maçonnée dans un second temps. L'autre indiquerait que la forteresse maçonnée serait postérieure à 1339 et très certainement antérieure à 1355, puisque l'on ne conçoit pas la nécessité d'une telle édification au-delà de cette date, au sein d'un territoire dont la stabilité est désormais assurée par sa réorganisation géopolitique.

Il est utile de se pencher sur la description de 1339 car elle contient des détails sur l'organisation même du château. Au préalable, il s'agit de resituer le document dans son contexte en précisant qu'il faisait partie de l'inventaire des biens et droits du dauphin qui désirait les vendre à la papauté. Comme toute source d'archive, cette dernière doit donc être considérée avec précaution, sachant bien que le procureur du dauphin avait tout intérêt à surévaluer les biens afin d'en augmenter la valeur. Cette mise en garde posée, la bâtie est décrite comme édifiée au sommet d'une motte environnée de marais qui disparaîtront au début du 20^e siècle, lors de l'assainissement des terres alors rendues à l'agriculture. L'ouvrage était constitué d'une enceinte palissadée de plan quadrangulaire dont trois angles étaient défendus par une tour en bois comprenant deux étages. A l'intérieur de cette enceinte se dressait une maison dépourvue d'étage comprenant une salle d'apparat dotée d'une cheminée en bois, une chambre, un cellier ainsi qu'une étable. Cette position fortifiée était encore protégée par un double fossé en eau entourant la plateforme. Deux ponts en bois permettaient

de franchir ces obstacles et d'accéder à la porte du château. Toutes les dimensions des bâtiments, ainsi que celles des structures de défenses, sont connues et indiquées en toises et en pieds dans le procès-verbal de la visite de la bâtie.

Des références archéologiques

Les mottes castrales érigées au sommet de tertres artificiels ont fait l'objet de nombreuses études aux environs de Genève, en particulier dans la région Rhône-Alpes qui s'avère particulièrement riche en sites fossoyés. Ces châteaux de terre représentent un phénomène majeur dans le paysage castral dès les environs de l'an mil. En effet, vers la fin de l'époque carolingienne, l'affaiblissement du pouvoir central aura comme corollaire l'apparition de seigneuries châtelaines qui exercent une mainmise sur leur territoire ; la motte castrale, par sa rapidité d'exécution, est particulièrement bien adaptée à ce nouveau mode de pouvoir. Ce phénomène doit également être resitué dans le vaste mouvement de conquête de nouvelles terres qui s'amorce à la fin du haut Moyen Age. Les fortifications de terre et de bois ont bien été explorées pour la période de mise en place des structures de la féodalité. Les mottes castrales, associées aux mentions documentaires des 11^e, 12^e et 13^e siècles, correspondent à une butte tronconique surmontée d'une tour. Cette position forte était reliée à une basse-cour sise sur une plate-forme au tracé le plus souvent elliptique.

La prise en compte de ce corpus est indispensable et les données qu'il renferme, bien qu'elles se rapportent à des époques antérieures, sont utiles pour aborder les bastides plus tardives comme celle de Rouelbeau. Les procédés de construction sont très proches, bien que leur morphologie comme leur fonction diffèrent quelque peu. Il s'agit en fait de place à vocation essentiellement militaire dont le rôle résidentiel est réduit au minimum. Pour les réalisations tardives de la première moitié du 14^e siècle, un exemple précieux nous est donné par la fouille de la bastide de Gironville située dans le Bugey, à 20 km au nord-est de Lyon. Cette bastide fut édifiée à la hâte par le comte de Savoie durant la fin de l'année 1324 et le début de l'année suivante dans le contexte particulier de la guerre delphino-savoyarde. Elle fait partie d'une ligne de retranchements rendue nécessaire par la politique d'expansion menée en direction du nord par la maison de Savoie au

détriment du comte de Genève, vassal du Dauphin. Essentiellement militaire, la bastide n'a pas vocation à devenir le chef-lieu d'une châtellenie. Elle sera d'ailleurs rapidement abandonnée lorsqu'elle aura perdu tout intérêt stratégique suite à la signature du premier traité de paix entre Dauphiné et Savoie, environ 10 ans seulement après son édification.

Chance unique, le chantier de construction de cette bastide est décrit avec moult détails dans un compte de châtellenie savoyarde. Pour une telle entreprise, l'effort principal se porte sur la réalisation des fossés et l'aménagement de la plateforme surélevée à l'aide du matériau provenant des terrassements. Il est intéressant de noter que les versants des fossés sont stabilisés à l'aide de mottes de gazon afin d'éviter l'érosion et les éboulements. Les fossés sont alimentés en eau par le détournement d'un petit ruisseau et la seconde ligne est séparée de la première par un rempart de terre nommé le *dos d'âne*. Les constructions comprennent quatre tours, une cuisine et deux autres bâtiments ; elles présentent toutes une architecture à pans de bois avec un hourdis fait de clayonnage enduit de torchis. Seules les tours s'élèvent sur trois niveaux alors que les autres bâtiments ne comportent pas d'étage. Toutes les toitures sont couvertes de tuiles. La plateforme abrite encore un four ainsi qu'un puits, unique ouvrage maçonnable des lieux. Contrairement aux documents relatifs à Rouelbeau, les sources concernant Gironville ne donnent aucune indication quant aux dimensions des bâtiments et du système défensif.

Les fouilles entreprises dans l'angle sud-ouest de la plateforme du site fortifié de Gironville ont dégagé le plan d'un bâtiment dont le sol présente des zones aménagées avec de la terre battue. Cette pièce comporte un foyer ouvert construit dont la sole est réalisée avec des carreaux de terre cuite. Les parois étaient édifiées sur des sablières de bois, aucune trace de solin n'ayant été mise au jour. La présence de petites cavités creusées dans le sol, dont l'une conservait encore un fond entier de céramique, ainsi que la proximité du puits incitent à considérer cette pièce comme la cuisine de la bastide. Les sondages effectués à plusieurs reprises sur les bords de la plateforme, ainsi que le dégagement de son angle sud-ouest, ont permis de constater que cette place forte ne présentait aucune trace de palissade. Cette observation implique que les fossés en eau constituaient, avec les façades arrière des bâtiments,

une protection suffisamment efficace contre les attaques de cavalerie. Enfin, la minceur des couches correspondant à la destruction du site associée à la pauvreté des matériaux de construction découverts dans ces horizons semblent indiquer que les récupérateurs ont sans doute œuvré de façon efficace lors du démantèlement de la bastide.

La première campagne de fouilles sur le site de Rouelbeau

C'est donc fort de cette connaissance accumulée dans les documents d'archives et sur le terrain que la fouille du château de Rouelbeau fut entreprise sous la responsabilité de Michelle Jocquin, archéologue. La première campagne permit d'exploiter l'angle sud-ouest du quadrilatère défensif (fig. 5, 6, 7 et 8). Les travaux débutèrent par la réalisation d'une tranchée destinée à évaluer l'état de conservation des couches archéologiques car, en premier lieu, il était nécessaire de voir si le niveau d'occupation du château actuel maçonnable présentait des structures ou du matériel encore en place. Sur la zone explorée, une couche de terre dont l'épaisseur variait entre 40 et 80 cm fut tout d'abord fouillée. Elle contenait des boulets mêlés à du mortier correspondant à la destruction du château. Cette couche était pratiquement stérile, exception faite de quelques objets modernes attestant de remaniements aux époques

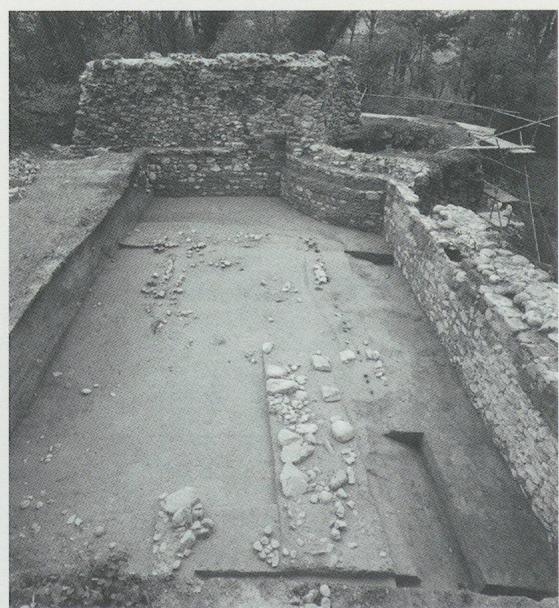


Fig. 5 Niveau d'occupation correspondant à la bastide en bois ayant précédé la construction du château maçonnable (relevé fig. 6).

récentes. La surface d'un niveau d'argile compact située au-dessous fut dégagée, sans fournir aucun indice archéologique. Il en fut de même lors des décapages successifs du terrain argileux sous-jacent. Ce n'est que vers 1,40 à 1,60 m de profondeur qu'un niveau d'occupation apparut enfin.

Le dégagement extrêmement minutieux de cet horizon révéla des structures d'une architecture de bois, aucun fragment de mortier à la chaux n'ayant été récupéré dans ce contexte. Des alignements de trous de piquets de modestes dimensions associés à des séries de pierres disposées régulièrement, attestent l'existence de deux parois formant un angle identique à celui constitué par les courtines du château maconné. D'autres alignements de pierres qui s'organisent perpendiculairement les uns par rapport aux autres, ont été mis au jour à l'intérieur de l'espace délimité par ces deux parois. Ces pierres ont servi pour le calage au sol de poutres dont le relevé précis permet de restituer le plan d'une construction carrée de 4,50 m de côté, aménagée dans l'angle de la plateforme. Ce bâtiment présentait une architecture à pans de bois dont les parois, sans doute garnies d'un hourdis en clayonnage enduit de torchis comme dans le cas de Gironville, reposaient sur des sablières basses. Aucun fragment de tuile n'a été retrouvé et la grande quantité de petits clous découverts dans cet espace indique certainement la présence d'une couverture de bois, constituée de tavaillons fixés par ces modestes pointes de fer. D'autres constructions, dont les plans sont à ce jour incomplets, prolongeaient ce bâtiment carré au nord et à l'est. L'amorce de la pente d'un vaste fossé s'enfonçant sous les fondations du château maconné a été repérée à proximité des façades extérieures des constructions en bois. Il s'agit là du fossé défensif intérieur de la bastide. La faible dimension des pieux dégagés à Rouelbeau sur le tracé extérieur des constructions ne permet pas de les attribuer à une palissade fortifiée. Il faut rapprocher ce constat de celui fait à Gironville.

Le niveau d'occupation de la bastide en bois a livré plusieurs objets qui fournissent quelques indications sur la période d'utilisation du site. Une série de cinq carreaux d'arbalète appartenant à des types distincts peut être datée de la fin du 13^e et du début du 14^e siècle. Les fragments d'une cruche en céramique à glaçure plombifère décorée de chevrons sont caractéristiques des productions de la fin du 13^e

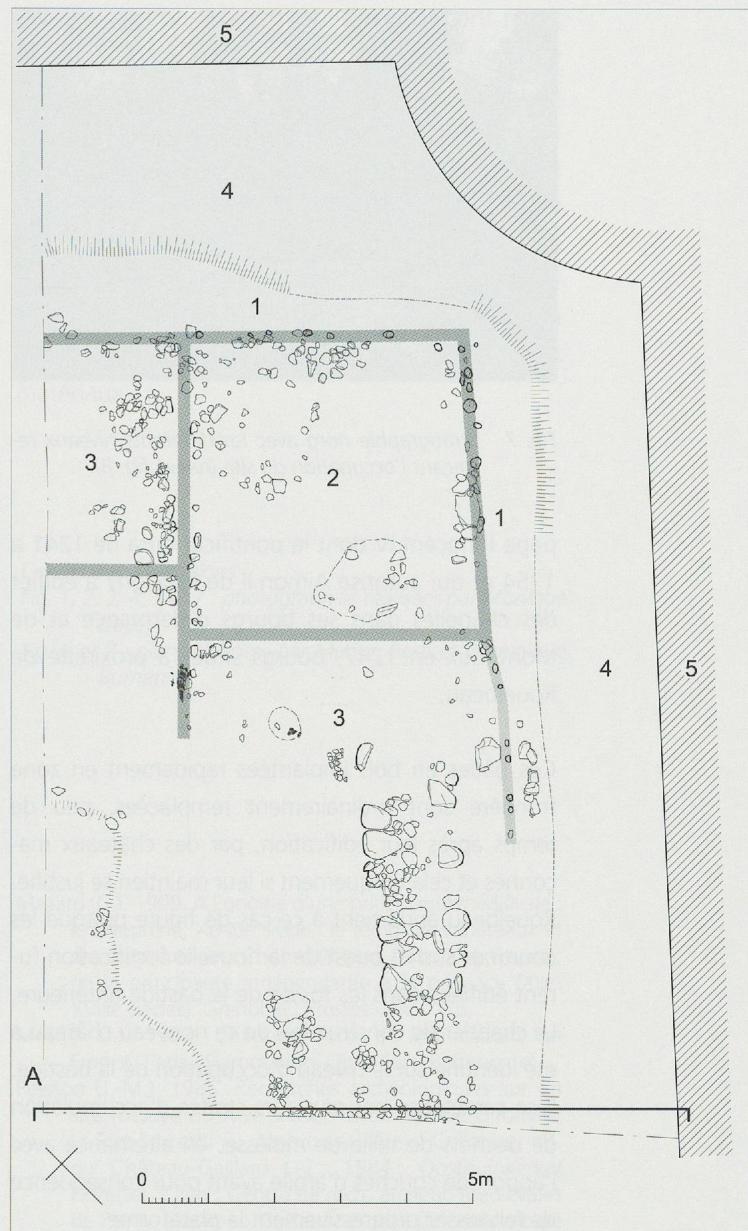


Fig. 6 Relevé détaillé des vestiges correspondant à la bastide en bois de la première moitié du 14^e siècle (A : localisation de la stratigraphie des fig. 7 et 8) / 1. Alignements de trous de poteau et de pierres marquant les tracés des façades extérieures de la bastide en bois / 2. Emplacement de la construction d'angle présentant un plan carré de 4,50 m de côté / 3. Bâtiments de plan incomplet adossés contre la construction d'angle / 4. Fossé intérieur entourant la bastide en bois / 5. Murailles du château maconné.

siècle et du 14^e siècle. Une monnaie, un denier anonyme de l'Evêché de Lausanne frappé entre la fin du 13^e siècle et la première moitié du 14^e siècle, complète encore cet inventaire certes limité, mais dont tous les éléments de datation concordent en faveur de la première moitié du 14^e siècle. Notons encore l'extraordinaire découverte d'une bulle du



Fig. 7 Stratigraphie nord avec les différents niveaux retracant l'occupation du site (relevé fig. 8).

pape Innocent IV dont le pontificat dura de 1241 à 1254 et qui autorisa Aimon II de Faucigny à édifier des chapelles dans ses bourgs d'Hermance et de Monthoux en 1247, bourgs situés à proximité de Rouelbeau.

Ces bâties en bois implantées rapidement en zone frontière sont ordinairement remplacées, peu de temps après leur édification, par des châteaux maçonnés et cela uniquement si leur maintien se justifie. Rouelbeau appartient à ce cas de figure puisque les courtines sud et ouest de la nouvelle fortification furent édifiées dans les fossés de la bastide antérieure. Le chantier de construction de ce nouveau château a été identifié sur le niveau d'occupation de la bastide. Il se caractérise par plusieurs strates d'accumulation de déchets de taille de molasse, en alternance avec l'apport de couches d'argile ayant pour conséquence de rehausser progressivement la plateforme.

Conclusions

Plusieurs axes peuvent être définis pour la suite des recherches archéologiques à mener sur le terrain. Concernant l'origine de l'occupation, des interventions en profondeur devront nous fournir les éléments susceptibles de vérifier si la bastide a été précédée par une position fortifiée pouvant remonter à l'an mil, période d'édition des premières motte féodales. La zone de fouille sera étendue à la totalité de la moitié sud de la plate-forme, afin de préciser l'organisation de la forteresse en bois. Il s'agira également de comparer les constructions établies aux deux angles, de manière à localiser avec précision l'emplacement des tours mentionnées dans les documents d'archives. Les fossés extérieurs seront également explorés dans le but de connaître leurs profils, et cela plus spécifiquement au droit de la porte de la forteresse dans l'espérance de retrouver des éléments en bois ayant appartenu au pont-levis.

Quant au château maçonné, ses murailles seront dégagées pour compléter son plan d'ensemble. Des sondages sous les fondations seront utiles pour voir si ces dernières reposent sur des pieux qui pourraient fournir des datations dendrochronologiques précises pour la construction de cette forteresse. En tous les cas, nous pouvons d'ores et déjà suggérer une période assez courte pour l'utilisation de cette nouvelle fortification édifiée en dur. En effet, à ce jour, le niveau d'occupation correspondant à cette phase n'a pas fourni de mobilier archéologique et aucune trace de mur ou de sol aménagé n'a été mise en évidence sur la surface dégagée.

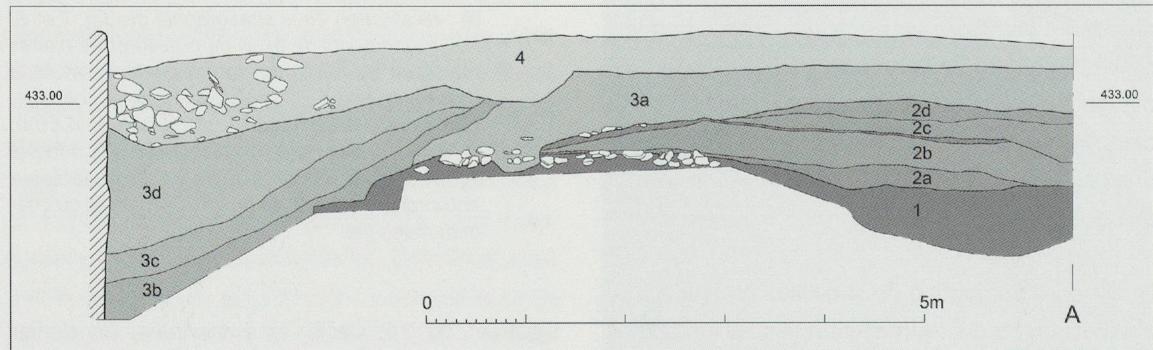


Fig. 8 Relevé de la stratigraphie nord / 1. Limon argileux compact (aménagement de la motte artificielle, la surface de ce niveau correspond au sol d'occupation de la bastide en bois) / 2. a, b, c et d. Alternance de couches d'argile compacte avec des niveaux comprenant des déchets de taille de molasse (chantier de construction du château maçonné) / 3. a, b, c et d. Niveaux d'argile compacte avec passées terreuses (aménagement de la plate-forme pour le château maçonné et comblement des fossés de la bastide en bois) / 4. Couche terreuse avec mortier et boulets (abandon et destruction du château maçonné).

Sans les cadres de référence élaborés à partir des collections d'archives et des fouilles réalisées sur d'autres sites, il eut été illusoire d'entreprendre des recherches sur le promontoire de Rouelbeau. En effet, ce sont les hypothèses avancées qui ont dirigé nos travaux permettant ainsi la découverte exceptionnelle d'un horizon conservé à une profondeur inhabituelle. Cette recherche est précieuse car elle aborde le thème des bastides à usage stratégique du bas Moyen Âge réalisées en matériaux légers comme le bois et la terre. Ces sites constituent

des fortifications peu connues, rapidement mises en œuvre sur le terrain, dont la fonction militaire est plutôt offensive. C'est l'ultime manifestation des sites fossoyés issus d'une longue tradition. L'étude de ce type de construction, que l'on peut mettre en perspective avec d'autres réalisations en bois, comme les églises notamment, redonne une dimension oubliée de l'architecture monumentale médiévale que l'on associe généralement à la pierre, mais qui s'exprimait aussi à l'aide d'autres matériaux.

Bibliographie

- Blondel (L.). 1956. Châteaux de l'ancien diocèse de Genève. Mém. et docums publ. par la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève : sér. in-4, 7, 313-316.
- Carrier (N.), De La Corbière (M.). (A paraître). Le Faucigny en 1339.
- Cattin (P.). 1979. Le compte de la construction de la bastide de Gironville près d'Ambérieu-en-Bugey (1323-1325). *Cahs René de Luinge*, 22, 2-18.
- De La Corbière (M.). 2001. La « Bâtie-Souveyro », ou « Bâtie-Roillebot », au Moyen Âge (1318-1536). In : *Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève*. Genève : Service d'archéol. cantonale. (Rapp. non publ.).
- Debord (A.). 2000. Aristocratie et pouvoir : le rôle du château dans la France médiévale. Paris : Picard. (Espaces médiévaux).
- Mazard (C.). 1990. Châteaux à motte et évolution du peuplement, de l'ager au mandement : quelques exemples dauphinois. Colloque int. du Château-Gaillard (14 ; 1988 ; Najac). Caen : Centre de rech. archéol. médiévales de l'Univ. (Château Gaillard : études de castellologie médiévale ; 14), 277-291.
- Mazard (C.). 1999. A l'origine d'une principauté médiévale : le Dauphiné, Xe-XI^e siècle : le temps des châteaux et des seigneurs. In : Chomel (V.), ed. Dauphiné, France : de la principauté indépendante à la province (XI^e-XVIII^e siècles). Grenoble : Presses univ., 7-35.
- Mesqui (J.). 1997. Châteaux forts et fortifications en France. Paris : Flammarion. (Tout l'art. Patrimoine).
- Poisson (J.-M.). 1985. Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIV^e siècle : la bastide de Gironville (« Fort-Sarrazin », Ambronay, Ain). Colloque int. du Château-Gaillard (12 ; 1984 ; Oostduinkerke/Floreffe). Caen : Centre de rech. archéol. médiévales de l'Univ. (Château Gaillard : études de castellologie médiévale ; 12), 225-236.
- Poisson (J.-M.). 1986. Une fortification de terre et de bois édifiée en 1324 : la bastide de Gironville à Ambronay (Ain). In : Bur (M.), ed. La maison forte au Moyen Âge. Table ronde (1984 ; Nancy-Pont-à-Mousson). Paris : Eds du CNRS, 253-260.
- Terrier (J.). 2002. Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2000 et 2001. Genava, n. s., 50, 375-383.

